19e Assemblée Générale du Lagotto Club Suisse
Ersigen, 14 avril 2013

L'assemblée générale de cette année a commencé le matin déjà ; c'était une année d'élections et de plus il a fallu discuter et décider de propositions importantes. Malgré une magnifique journée ensoleillée – la première de cette année – plus de 60 membres du club se sont rencontrés à l'hôtel Bären à Ersigen près de Kirchberg (BE). Par leur présence en nombre, ils voulaient peut-être remercier les membres démissionnaires du comité – le président, le caissier et le webmaster/vice-président ainsi que deux membres de la commission d'élevage – pour leur travail durant de longues années.
Après l'acceptation de l'ordre du jour et du procès-verbal de l'année passée, les membres du comité ont commenté leurs rapports annuels préalablement envoyés avec la documentation pour l'AG. Le président Andreas Lendorff, qui ne se représentait plus pour une réélection, a présenté un bilan détaillé, un document de référence de ses dix ans comme président du club à l'intention de la nouvelle génération du comité. Son rapport comprenait surtout des recommandations personnelles pour certains secteurs d'activité. Par la suite, tous les rapports annuels ont été acceptés par acclamation et sans discussions et questions supplémentaires. Puis, les participants de l'AG ont également accepté les comptes de l'exercice 2012, le rapport des vérificateurs et par conséquent ont donné décharge au comité. Le caissier Beat Schmidli mérite des remerciements spéciaux car une fois de plus il a pu nous présenter un bilan annuel positif avec un gain de CHF 6'014,75 et un nouveau record de la fortune du club s'élevant à plus de 40'000 francs. En ce qui concerne la fluctutation du nombre des membres, on a constaté avec satisfaction que la tendance négative de l'année précédente (plus de démissions que d'admissions) est à nouveau positive. Début 2013, le club comptait 521 membres avec 83 entrées et 68 démissions pendant l'année 2012. Le budget 2013 (un peu plus modeste qu'en 2012) et la liste des taxes et cotisations pour 2014 (avec des changements minimes) ont été acceptés sans discussion et à l'unanimité.
Ensuite, le président a présenté l'agenda 2013, déjà bien rempli. A part le Clubshow (ECN Aarau, 30 juin), le concours de cavage (Gals, 15 septembre), deux ou trois randonnées, deux sélections, un entraînement de ring, un cours de toilettage et deuxcours d'initiation au cavage sont au programme.
Après le repas de midi, les élections et réélections du comité ont eu lieu. Un remplaçant pour le président, un nouveau caissier et deux assesseurs avaient été recherchés. Les propositions du comité pour un nouveau « ticket à 8 »ont été acceptées par l'AG à une grande majorité après une courte discussion. Ont été élus : président: Matthias Baschung (nouveau) ; contrôleuse d'élevage : Christine Frei (reconduite) ; secrétaire : Sophie Weibull (reconduite); assesseur 1: Sonja Bertschinger (reconduite) ; assesseur 2: Bruno Christener (reconduit), assesseur 3: Andreas Fehlmann (nouveau); assesseur 4 : René Rotzetter (nouveau). La répartition des différentes tâches se fera lors de la première réunion du comité après l'AG.

Les élections pour les membres sortants de la commission d'élevage, Margarita Gölz et Micha Tlach, ont duré nettement plus longtemps. Après des discussions par moment très vives, les membres de l'AG ont réélu la contrôleuse d'élevage Christine Frei ainsi que les membres Carolyn Sutter et Jannine Balmer et ont élu deux nouveau membres, Regula Bachmann et Andreas Fehlmann. Nous félicitons tous les membres élus et réélus du comité et de la commission d'élevage pour leur élection et leurs souhaitons beaucoup de succès et de satisfaction dans leur travail ; nous les remercions de se mettre bénévolement à disposition du LCS pour les deux prochaines années.

Selon l'ordre du jour, la première proposition du LCS ayant pour but d'introduire formellement des épreuves d'aptitude au cavage en Suisse, suivait. La proposition, que le comité avait soumise aux membres avec une documentation détaillée était : « Demande : comme premier pas vers l'introduction formelle d'une épreuve de cavage acceptée par la SCS, l'assemblée générale du Lagotto Club suisse approuve le standard de travail de la C.I.L. existant, le règlement d'examen de la C.I.L et le formulaire du LCS pour les juges. L'assemblée générale autorise également le comité à élaborer les documents nécessaires à la SCS, afin que la reconnaissance de la SCS, puisse avoir lieu au cours de l'exercice de cette année. » La proposition a été acceptée à l'unanimité après une courte discussion.

La deuxième proposition était une reprise de la révision du règlement d'élevage du LCS, laquelle avait déjà été soumise à l'AG il y a deux ans. Pour des raisons techniques et formelles, la révision acceptée en 2011 n'avait pas pu être réalisée. Surtout la réintroduction de l'utilisation de chiens reproducteurs avec HD-C s'est avérée tellement complexe que d'autres clarifications et consultations ont dû être faites, y compris une expertise (mars 2012) d'environ vingt Lagotti par deux experts, le Dr Daniel Koch et le Prof. Marc Flückiger. Par la suite, le texte de 2011 a été encore une fois remanié et entre mi et fin 2012, d'autres consultations de la Commission de travail de la SCS pour les questions d'élevage ont eu lieu. Mi-décembre nous avons reçu ses commentaires dans lesquels elle s'est déclarée majoritairement d'accord. Après une longue discussion, l'AG a accepté le nouveau texte révisé. Il sera maintenant soumis au Comité central de la SCS pour acceptation formelle. L'entrée en vigueur suivra ensuite trois semaines après la publication des textes révisés dans les organes officiels de la *SCS*, *Hunde et infoChiens*.

Une troisième proposition avait été envoyée par un membre du club : « Les juges lors d'une sélection du LCS ne doivent être ni membres du comité, ni de la commission d'élevage, ni éleveurs, co-éleveurs ou propriétaires de chiens reproducteurs de la race Lagotto Romagnolo. »

Le comité du LCS a recommandé de rejeter la proposition pour les raisons suivantes : « Personne ne connaît mieux le Lagotto que leurs propriétaires, inclus les éleveurs et propriétaires d'étalons, et également les membres du comité et de la commission d'élevage. D'exclure ces personnes comme juges lors de sélections nous semble absurde. Nous sommes d'avis que les juges peuvent être au-dessus de cela, comme c'est aussi le cas dans d'autres clubs de races ou clubs de Lagotto. Le comité pense que la proposition vise en premier lieu le juge de caractère de la

sélection de printemps 2012 pour lequel il y avait eu de nombreuses réactions par la suite. Néanmoins nous sommes de l'avis que le comportement d'un seul juge ne doit pas exclure d'autres juges compétents, aussi internes du club, qui sont au-dessus de cela. Nous continuerons également à recruter des juges externes. »
Après une discussion très correcte, la proposition a été rejetée à une grande majorité.
Ensuite, la contrôleuse d'élevage a informé les participants de l'AG sur le projet pilote de l'introduction d'un « insigne de qualité » pour éleveurs LCS. Avec cet insigne, la commission d'élevage aimerait distinguer des éleveurs qui s'engagent au-dessus de la moyenne et qui font preuve de clairvoyance. Sur deux pages, les membres de la commission d'élevage expliquent les conditions requises pour une candidature, les différentes exigences faites aux éleveurs et les modalités pour l'attribution de la distinction. Pour le moment, le but serait une introduction informelle du certificat pendant deux ans; lors de l'AG 2015, une décision définitive sur le maintien de l'insigne pourrait être décidée. Evidemment, il y a eu de nombreuses questions, un peu de scepticisme et de critique mais aussi une certaine acceptation de l'idée. Il a aussi été recommandé de consulter des personnes indépendantes lors d'une remise de l'insigne. Dès mi-2013, la commission d'élevage s'attaquera au projet pilote « insigne de qualité » ; un premier bilan devrait être présenté à l'AG 2014.
Le dernier point de l'ordre du jour était « divers et remerciements ». Les membres sortants de la commission d'élevage, Margarita Gölz et Micha Tlach, ont été remerciés par applaudissements, un magnifique bouquet de fleurs et de bons vœux pour le futur. Ensuite, des hommages ont été rendus aux trois membres de longue date du comité : Daniel Collet, Beat Schmidli et Andreas Lendorff. En plus, en raison de ses mérites particuliers, Beat Schmidli est devenu membre d'honneur et Andreas Lendorff a été nommé président d'honneur du Lagotto Club Suisse.
Vers 17 heures, le président a pu clore la 19^{e} AG du Lagotto Club Suisse. La 20^{e} AG (un jubilé) aura lieu le 6 avril 2014, à nouveau à l'hôtel Bären à Ersigen.

Andreas Lendorff